

DECISION DU PRESIDENT

N°32-2020

M. Michel ALBISSON, Président de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès ;

Vu l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17 avril 2014, complétée par la délibération du 05 juin 2018 portant délégation de fonction et signature au Président ;

Vu la signature des marchés suivants, pour l'opération « Plateforme de stockage de bois énergie » :

- « *Plateforme de stockage de bois énergie - Lot 1 – Terrassement – VRD* » le 10 février 2020 (décision n°04-2020 du 04/02/2020) avec la SARL Bertrand TP, sise ZA de Comblat le Château – 15800 – Vic sur Cère pour un montant initial de 124 402,50 € HT ;
- « *Plateforme de stockage de bois énergie – Lot 2 – gros œuvre* » le 10 février 2020 (décision n°05-2020 du 04/02/2020) avec la SARL Laffaire et Fils sise Avenue des Prades – 15800 – Polminhac pour un montant initial de 65 676,25 € HT ;
- « *Plateforme de stockage de bois énergie – Lot 3 – Charpente – couverture métallique* » le 10 février 2020 (décision n°06-2020 du 04/02/2020) avec L'entreprise Paul Péchaud – constructions métalliques sis ZA de Comblat le Château – 15800 – Vic sur Cère pour un montant initial de 57 502 € HT ;

Vu l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 relative aux mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique ;

Vu notamment l'article 6-1 qui permet, par dérogation aux articles L.1411-6 et L.1414-4 du CGCT, les projets d'avenants aux conventions de délégation de service public et aux marchés publics entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % sont dispensés, respectivement de l'avis préalable [...] et de celui de la commission d'appel d'offre.

Vu la consultation, par le Président, des vice-présidents de la Communauté de communes et leur avis favorable.

Vu les crédits qui seront ouverts au budget 2020 en section d'investissement

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur le Président décide de procéder à la signature des avenants suivants :

- « *Plateforme de stockage de bois énergie - Lot 1 – Terrassement – VRD* » d'un montant de 17 914 € HT amenant le montant global du marché à 142 316,50 € HT ;
- « *Plateforme de stockage de bois énergie – Lot 2 – gros œuvre* » d'un montant de 8 509,25 € HT amenant le montant global du marché à 74 185,50 € HT ;
- « *Plateforme de stockage de bois énergie – Lot 3 – Charpente – couverture métallique* » d'un montant de 11 913,00 € amenant le montant global du marché à 69 415,00 € HT ;

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice de la Communauté de communes et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Vic sur Cère, le 14.05.2020

Pour extrait conforme,
Le Président,
Michel ALBISSON.

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES
Place du Carladès – 15800 VIC SUR CERE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL Bertrand TP
ZA Comblat le Château
15800 VIC SUR CERE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)
Opération : Plateforme de stockage de bois énergie
Pour le lot n°1 : Terrassements – voirie et réseaux divers

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 10 février 2020
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : . 6 mois
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 124 402.50
 - Montant TTC : 149 283.00

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Nécessité de réévaluer les travaux du Lot n°1 en raison du changement de l'implantation du pont-bascule (cf rayon de braquage pour les camions) d'où la modification du projet.
- Pour le bon fonctionnement du projet, une extension du bâtiment (stockage du matériel utilisé sur la plateforme) s'avère nécessaire d'où les travaux complémentaires pour ce lot

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 17 914
- Montant TTC : 21 496.80
- % d'écart introduit par l'avenant : 14 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 142 316.5
- Montant TTC : 170 779.8

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARL Bertrand TP		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020

BÂTIMENT ET PLATEFORME DE STOCKAGE BOIS**LOT N°1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS****DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF MODIFIÉ AU 12/05/2020**

Réf. 183054_TX2

N° des Prix d'Application	Désignation des travaux	Unité	Quantité marché initial (pour mémoire)	Quantité modifiée	Prix de l'unité BERTRAND EATP	Dépense par Article	Dépense par Ouvrage
0	<u>GÉNÉRALITÉS</u>						
0.1	<u>Installation / Signalisation de chantier</u>	F	1.00	1.00	300.00 €	300.00 €	
0.2	<u>Piquetages - Sondages</u>	F	1.00	1.00	200.00 €	200.00 €	
0.3	<u>Préparation de chantier / Dossier d'exécution</u>	F	1.00	1.00	200.00 €	200.00 €	
							700.00 €
1	<u>TERRASSEMENTS</u>						
1.1	<u>Extraction et déracinement soigné d'arbre existant et replantation</u>	u	1.00	4.00	120.00 €	480.00 €	
1.2	<u>Décapage de terre végétale sur 20 cm</u>	m2	3000.00	3300.00	0.40 €	1 320.00 €	
1.3	<u>Terrassement en déblai et évacuation</u>	m3	2300.00	2500.00	5.00 €	12 500.00 €	
1.4	<u>Dépose de bordure</u>	ml	50.00	110.00	8.00 €	880.00 €	
1.5	<u>Purge (hypothèse)</u>	m3	100.00	100.00	15.00 €	1 500.00 €	
1.6	<u>Fond de forme</u>	m2	3000.00	3350.00	0.50 €	1 675.00 €	
1.7	<u>Reprofilage de noue existante</u>	ml	20.00	50.00	20.00 €	1 000.00 €	
							19 355.00 €
2	<u>CHAUSSÉE</u>						
2.1	<u>Géotextile</u>	m2	3000.00	3350.00	1.50 €	5 025.00 €	
2.2.1	<u>G.N.T. 0/80 :</u> - sous voie d'accès, bâtiment, pont bascule et plateforme ép=0,50	t	3500.00	3900.00	12.50 €	48 750.00 €	
2.3.1	<u>G.N.T. 0/31,5 :</u> - sous voie d'accès et bâtiment principal ép=0,15	t	320.00	400.00	18.00 €	7 200.00 €	
2.3.2	- sous pont bascule, plateforme et bâtiment annexe ép=0,21	t	1000.00	1100.00	18.00 €	19 800.00 €	
2.4	<u>Couche d'imprégnation</u>	m2	900.00	1150.00	1.80 €	2 070.00 €	
2.5.1	<u>Béton Bitumineux :</u> - 0/10 sur voie d'accès et bâtiment (150 kg/m2)	m2	900.00	1150.00	16.00 €	18 400.00 €	
							101 245.00 €

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020

BÂTIMENT ET PLATEFORME DE STOCKAGE BOIS**LOT N°1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS****DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF MODIFIÉ AU 12/05/2020**

Réf. 183054_TX2

N° des Prix d'Application	Désignation des travaux	Unité	Quantité marché initial (pour mémoire)	Quantité modifiée	Prix de l'unité BERTRAND EATP	Dépense par Article	Dépense par Ouvrage
3	<u>VOIRIE</u>						
3.1	<u>Sciage de chaussée</u>	ml	50.00	110.00	3.00 €	330.00 €	
	<u>Bordure préfabriquée classe U+DH :</u>						
3.2.1	- T2	ml	120.00	120.00	34.00 €	4 080.00 €	
3.2.2	- T2 basse	ml	20.00	20.00	34.00 €	680.00 €	
	<u>Mise à la cote des éléments existants :</u>						
3.3.1	- tampon fonte Ø 850	u	1.00	1.00	200.00 €	200.00 €	
3.3.2	- tampon regard de branchement EU	u	2.00	2.00	80.00 €	160.00 €	
3.3.3	- chambre Télécom L1T	u	2.00	2.00	150.00 €	300.00 €	
3.3.4	- grille 40x40 compris remplacement par un tampon fonte 40x40	u	1.00	1.00	150.00 €	150.00 €	
3.4	<u>Étrier de protection pour candélabre</u>	u	1.00	1.00	150.00 €	150.00 €	
	<u>Panneau de signalisation :</u>						
3.5.1	B1 (sens interdit)	u	1.00	1.00	250.00 €	250.00 €	
3.5.2	C12 (sens unique)	u	1.00	1.00	250.00 €	250.00 €	
3.5.3	Panneau directionnel "Pont Bascule"	u	6.00	6.00	220.00 €	1 320.00 €	
							7 870.00 €
4	<u>RÉSEAU EAUX PLUVIALES</u>						
	<u>Tranchée + Canalisation + Remblaiement en GNT</u>						
4.1.1	- PVC Ø 400 CR8	ml	30.00	30.00	32.00 €	960.00 €	
4.1.2	- PVC Ø 250 CR8	ml	5.00	20.00	28.00 €	560.00 €	
4.1.3	- PVC Ø 200 CR8	ml	65.00	25.00	26.00 €	650.00 €	
4.1.4	- PVC Ø 160 CR8	ml	5.00	25.00	20.00 €	500.00 €	
	<u>Tranchée + Canalisation + Remblaiement en matériaux du site</u>						
4.2.1	- PVC Ø 160 CR8	ml	25.00	0.00	18.00 €	- €	
4.3	<u>Raccordement sur réseau existant</u>	u	5.00	3.00	85.00 €	255.00 €	
4.4	<u>Regard béton Ø 1000</u>	u	2.00	4.00	680.00 €	2 720.00 €	
4.5	<u>Plus-value au prix 4.4 pour tampon grille</u>	u	1.00	1.00	80.00 €	80.00 €	
4.6	<u>Regard de branchement de descente de cheneau</u>	u	4.00	6.00	50.00 €	300.00 €	
	<u>Regard avec grille en fonte 400x400 :</u>						
4.7.1	- concave	u	2.00	1.00	280.00 €	280.00 €	

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020

BÂTIMENT ET PLATEFORME DE STOCKAGE BOIS**LOT N°1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS****DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF MODIFIÉ AU 12/05/2020**

Réf. 183054_TX2

N° des Prix d'Application	Désignation des travaux	Unité	Quantité marché initial (pour mémoire)	Quantité modifiée	Prix de l'unité BERTRAND EATP	Dépense par Article	Dépense par Ouvrage
4.8.1	<u>Regard avec avaloir à grille en fonte :</u> - profil T	u	2.00	2.00	390.00 €	780.00 €	
4.9	<u>Récolement du réseau EP</u>	ml	130.00	100.00	2.00 €	200.00 €	
4.10	<u>Essais sur le réseau EP</u>	ml	130.00	100.00	1.50 €	150.00 €	
5	<u>RÉSEAU EAUX USÉES</u>						7 435.00 €
5.1.1	<u>Tranchée + Canalisation + Remblaiement en GNT</u> - PVC Ø 160 CR8	ml	15.00	15.00	20.00 €	300.00 €	
5.2	<u>Raccordement sur regard de branchement existant</u>	u	1.00	2.00	85.00 €	170.00 €	
5.3.1	<u>Regard siphonide avec grille en fonte 400x400 :</u> - plate	u	1.00	1.00	420.00 €	420.00 €	
5.4	<u>Récolement du réseau EU</u>	ml	15.00	15.00	2.00 €	30.00 €	
5.5	<u>Essais sur le réseau EU :</u> - canalisation Ø 160	ml	15.00	15.00	1.50 €	22.50 €	
6	<u>RÉSEAU A.E.P.</u>						942.50 €
6.1.1	<u>Tranchée + Canalisation + Remblaiement en GNT</u> - PEHD Ø 19,0/25 PN 16 bars	ml	15.00	15.00	19.00 €	285.00 €	
6.2	<u>Robinet de puisage</u>	u	1.00	1.00	85.00 €	85.00 €	
6.3	<u>Récolement du réseau AEP</u>	ml	15.00	15.00	2.00 €	30.00 €	
7	<u>RÉSEAU ALIMENTATION BT</u>						400.00 €
7.1.1	<u>Tranchée + Gaine TPC rouge aiguillée + Remblaiement en GNT :</u> - Ø 90	ml	30.00	50.00	15.00 €	750.00 €	
7.1.2	- Ø 50	ml	40.00	80.00	10.00 €	800.00 €	
7.2.1	<u>Tranchée + Gaine TPC rouge aiguillée + Remblaiement en matériaux du site :</u> - Ø 90	ml	15.00	15.00	15.00 €	225.00 €	

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020

BÂTIMENT ET PLATEFORME DE STOCKAGE BOIS**LOT N°1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS****DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF MODIFIÉ AU 12/05/2020**

Réf. 183054_TX2

N° des Prix d'Application	Désignation des travaux	Unité	Quantité marché initial (pour mémoire)	Quantité modifiée	Prix de l'unité BERTRAND EATP	Dépense par Article	Dépense par Ouvrage
7.3	Récolement du réseau Alimentation BT	ml	85.00	145.00	2.00 €	290.00 €	
8	RÉSEAU TÉLÉCOM						2 065.00 €
	<u>Tranchée + Fourreau PVC aiguillé + Remblaiement en GNT :</u>						
8.1.1	- Ø 42/45	ml	25.00	25.00	12.00 €	300.00 €	
8.2	Raccordement sur regard de branchement existant	u	1.00	1.00	50.00 €	50.00 €	
8.3	Récolement du réseau Télécom	ml	25.00	25.00	2.00 €	50.00 €	
9	ESPACES VERTS						400.00 €
9.1	Terre végétale (reprise)	m2	300.00	120.00	2.00 €	240.00 €	
9.2	Engazonnement :	m2	300.00	120.00	2.20 €	264.00 €	
PN	PRIX NOUVEAUX						504.00 €
	<u>Mise à la cote d'élément existant :</u>						
PN1	- regard de branchement EU	F	0.00	1.00	120.00 €	120.00 €	
PN2	- bouche à clé AEP	F	0.00	2.00	50.00 €	100.00 €	
PN3	- chambre télécom L2C	F	0.00	2.00	95.00 €	190.00 €	
PN4	- regard de branchement télécom	F	0.00	1.00	30.00 €	30.00 €	
	<u>Déplacement de regard de branchement existant (dépose et repose y-compris mise à la cote) :</u>						
PN5	- EU	F	0.00	2.00	220.00 €	440.00 €	
PN6	- télécom	F	0.00	2.00	75.00 €	150.00 €	
PN7	Suppression de branchement en attente au réseau de chaleur existant (modalités techniques à voir avec IGETEC)	F	0.00	1.00	150.00 €	150.00 €	
	<u>Réseau de branchement en attente existant à prolonger (y-compris raccordement sur existant) :</u>						
PN8	- PVC Ø 93.8/110 PN 16 bars	ml	0.00	5.00	26.00 €	130.00 €	
PN9	- gaine TPC rouge Ø 160 aiguillée	ml	0.00	5.00	18.00 €	90.00 €	
							1 400.00 €

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES
Place du Carladès – 15800 VIC SUR CERE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL Laffaire et fils
Avenue des Prades
15800 POLMINHAC

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)
Opération : Plateforme de stockage de bois énergie
Pour le lot n°2 : Gros oeuvre

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 10 février 2020

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** . 6 mois

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 65 676,25
- Montant TTC : 78 811,50

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Pour le bon fonctionnement du projet, une extension du bâtiment (stockage du matériel utilisé sur la plateforme) s'avère nécessaire d'où les travaux complémentaires pour ce lot gros oeuvre

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8 509,25 €
- Montant TTC : 10 211,10 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 12,90 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 74 185,50
- Montant TTC : 89 022,60

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARL Laffaire et fils		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020

ARTICLE	DESCRIPTIF	UNITE	Q MOE	Q ENT	P.U. EN €	P.T. EN €
	<u>EXTENSION de 6,50 x 11 m</u>					
02.02	FONDATIONS TRADITIONNELLES					
02.02.01	Fouilles en rigole et en trou (cubes non foisonnés)					
	- en trou pour plots de fondations	m ³	8,10	8,10	23,50 €	190,35
	- en rigoles sous longrines	m ³	0,80		23,50 €	18,80
02.02.02	Gros béton (cubes non foisonnés)	m ³	5,00		135,00 €	675,00
02.02.03	Forme de propreté (cubes non foisonnés)	m ³	0,80		135,00 €	108,00
02.02.04	Semelles - Socles					
	- semelles armées de fondations :					
	. béton (cubes non foisonnés)	m ³	2,00		200,00 €	400,00
	. armatures	kg	120,00		1,95 €	234,00
	- socles de charpente des extensions :					
	. béton	m ³	1,00		200,00 €	200,00
	. coffrage	m ²	5,90		18,50 €	109,15
	. armatures	kg	80,00		1,95 €	156,00
	. réservations, barres d'ancrages et coulage réservations	u	3,00		125,00 €	375,00
02.02.05	Longrines - Bêches					
	. béton	m ³	3,10		185,00 €	573,50
	. coffrage	m ²	28,00		16,50 €	462,00
	. armatures	kg	279,00		1,95 €	544,05
02.03	VOILES EN BETON ARME					
	. béton	m ³	1,95		200,00 €	390,00
	. coffrage	m ²	19,50		18,50 €	360,75
	. armatures	kg	147,00		1,95 €	286,65
02.05	RESEAU DE DRAINAGE					
	- selon CCTP, tout compris	ml	24,00		50,00 €	1200,00
	- enduit étanche compris protection	m ²	15,60		30,00 €	468,00
	REHAUSSE DE 50 CM DES 2 MURETS EN PIGNONS DU BATIMENT STOCKAGE (2 longueurs de 16,50 m)					
02.03	VOILES EN BETON ARME					
	. béton	m ³	3,30		200,00 €	660,00
	. coffrage	m ²	33,00		18,50 €	610,50
	. armatures	kg	250,00		1,95 €	487,50
	TOTAL H.T. AVENANT LOT N° 2					8 509,25 €
	T.V.A. 20 %					1 701,85 €
	TOTAL T.T.C AVENANT LOT N° 2					10 211,10 €

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES
Place du Carladès – 15800 VIC SUR CERE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Paul Pechaud – constructions métalliques
ZA de Comblat le Château
15800 VIC SUR CERE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Opération : Plateforme de stockage de bois énergie

Pour le lot n°3 : Charpente – couverture – bardage métallique

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 10 février 2020

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 6 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 57 502,00
- Montant TTC : 69 002,40

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Pour le bon fonctionnement du projet, une extension du bâtiment (stockage du matériel utilisé sur la plateforme) s'avère nécessaire d'où les travaux complémentaires pour ce lot charpente – couverture – bardage métallique

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 11 913 €
- Montant TTC : 14 295,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 20,70 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 69 415.00
- Montant TTC : 83 298.00

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Paul Péchaud – Constructions métalliques		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Accusé de réception en préfecture
015-241501689-20200514_32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020



CONSTRUCTIONS METALLIQUES

COMMUNTAUTE DE COMMUNES
CERE ET GOUL EN CARLADES

Place de Carladès
15800 VIC SUR CERE

DEVIS N°020/07

Vic sur Cère le 13/05/2020

**EXTENTION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE
DE PLAQUETTES BOIS**

Extention d'un bâtiment de stockage de plaquettes bois
 1 hall de 11,00m x 6,50m de long, hauteur 4,00m
 1 travée de 6,50m, pente 26%
 Altitude 660m

Fourniture et pose d'une charpente type bi pente, protection par une couche d'après appliquée en atelier

Plan d'implantation
 Note de calcul
 Plan d'exécution
 Plan de calepinage 200,00 €

Descriptif charpente
 Poteaux IPE
 Traverses IPE
 Pannes IPE
 Poutres auvent et palées stabilisatrices

L'ensemble 5 290,00 €

Structure secondaire
 Montant de bardage IPE
 Lisses bardage tube

L'ensemble 1 460,00 €

Couverture

Fourniture et pose d'une couverture bac acier 3 45 1000 éps 75/100° avec traitement drainant compris tous accessoires de pose
 76 m² 1 520,00 €

Faitage faitière à charnière en tôle prélaquée 6,70 ml 168,00 €

Bande de rive en tôle prélaquée 11,36 ml 182,00 €

Rive en solin 11,36 ml 205,00 €

Chéneaux en tôle galva de 20/10° D = 500 13,40 ml 453,00 €

Descente galva Ø 100 8,00 ml 249,00 €

Bardage

Fourniture et pose de bardage en tôle prélaquée teinte suivant nuancier type 25/1070 éps 63/100° pose verticale compris tous accessoires
 43 m² 946,00 €

Accessoires bardage :

Angles 8,00 ml 160,00 €

Fourniture et pose d'un auvent tôle galva avec console, le tout thermo laqué
 3 600 x 600 1 080,00 €

Montant H.T. 11 913,00 €

T.V.A. 20% 2 382,60 €

TOTAL T.T.C 14 295,60 €

Bon pour accord du présent devis
 Et des conditions générales de ventes

Fait à _____

Le _____

Le Client

L'entrepreneur

Accusé de réception en préfecture
 015-241501089-20200514-32-2020-AU
 Date de télétransmission : 20/05/2020
 Date de réception préfecture : 20/05/2020

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 _ GÉNÉRALITÉS

Toutes clauses ou conditions portées sur les documents commerciaux de nos clients (sauf stipulation contraire qui devra être spécifiée dans nos lettres ou nos commandes) sont nulles et non avenues à notre égard en tant qu'elles pourraient étre contraires à l'une quelconque des conditions générales.

Les renseignements portés sur nos plaquettes, tarifs ou autre documents commerciaux ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre société. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'intégralité de nos prestations et nos services.

2 _ DEVIS ET ETUDES

Les études et devis que nous vous fournissons ne nous engagent pour suite donnée que dans le mois de leur remise. Les délais d'exécution mentionnés n'ont qu'une valeur indicative. Les dimensions sont données qu'à titre indicatif uniquement et ne proviennent d'aucune étude technique de notre part charge à notre client de réaliser ou de faire réaliser cette dernière sous sa responsabilité ou par un contrôleur technique si besoin.

3 _ COMMANDE

Toutes commandes impliquent de plein droit l'acceptation par nos clients des présentes conditions de ventes.

Les commandes qui nous sont transmises s'entendent toujours sous réserve de notre acceptation.

En cas d'annulation de commande, le client s'engage à régler le montant des travaux et des achats déjà réalisés pour cette commande.

4 _ PRIX

Les prix sont donnés hors taxe. Si les prix subissent une modification entre la date de commande et la date de livraison (notamment à cause d'une augmentation de la matière première acier ...), nous nous réservons le droit de la répercuter en totalité sur les prix initialement donnés sur notre offre. Le nouveau prix sera communiqué au client.

Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif sans engager notre responsabilité en cas de retard.

Toutes réparations ou modifications rendues nécessaires par la non adaptation des travaux à la construction, conformes aux données du client, pourront lui être facturés en travaux supplémentaires.

5 _ LES CONDITIONS DE REGLEMENTS

Un acompte de 30% du montant total de la commande sera demandé au moment de la signature du bon de commande.

Des situations mensuelles pourront être envoyées en fonction de l'avancement des travaux et leur règlement exigible à réception, (sauf disposition contraires mentionnées dans nos offres, confirmation de commande ou facture).

Le paiement du solde est sans escompte et exigible dès la fin de réalisation des travaux (sauf disposition contraires mentionnées dans nos offres, confirmation de commande ou facture).

Toute somme due non payée à l'échéance sera majorée d'une pénalité de retard, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire, le taux des pénalités de retard exigibles est égal au taux d'intérêt de 1% par mois. Une pénalité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement sera également appliquée.

6 _ IMPLANTATION

Les fondations ont une importance capitale pour la bonne tenue de la construction, elles doivent être effectuées suivant la nature du sol. Les dés de fondations devront être exécutés sous la responsabilité du maître d'œuvre, d'un entrepreneur voir d'un contrôleur technique si besoin.

Les axes implantés seront parfaitement d'équerre et vérifiés au moyen de la diagonale figurée sur le plan ;

Les niveaux des assises des socles destinés à porter les pieds du bâtiment métallique devront être rigoureusement respectés, tolérance + ou - 1 cm. Si par rapport au projet d'origine une mise en conformité des socles s'impose, ces travaux de mise en conformité seront à la charge du maître d'ouvrage.

La SARL PECHAUD décline toute responsabilité en matière de fondations.

7 _ LA LIVRAISON

L'accès de la zone de livraison doit être propre pour la livraison : le chantier doit être accessible en semi-remorque, et libérée de tous obstacles : la plateforme et les abords doivent être dégagés pour permettre la circulation de nacelles et engins de levage. Si nécessaire il faudra prévoir l'empierrement d'une partie du chantier pour le rendre accessible aux engins. Pour les travaux de bardage, une bande stable de 3 mètres de large sur les pourtours des bâtiments devra être prévue pour permettre le passage des engins de chantier.

L'eau et l'électricité devront être à disposition pendant la durée du chantier.

Tout retard dans l'exécution des commandes ne peut en aucun cas entraîner l'annulation de celle-ci.

Notre responsabilité ne peut être engagée pour des retards de livraisons (nous rappelons que nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif), perte, erreurs et autre défaut de réalisation survenant par cas de force majeure.

Dans le cas où le client n'est pas prêt dans les délais prévus au contrat, ce sera l'entreprise PECHAUD qui fixera la date de livraison et montage du bâtiment en fonction de son planning.

Si le marché prévoit de la pose par notre entreprise, le client devra assumer réception et conservation des marchandises livrées en bon état en attente de la pose.

8 _ TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

La SARL PECHAUD reste propriétaire des travaux effectués jusqu'à leur paiement intégral.

9 _ GARANTIE

Notre société n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence elle s'engage à mettre en œuvre, eu égard à l'état actuel de ses moyens techniques, et au prix payé par le client et des circonstances générales de la mission, les moyens raisonnables pour parvenir à un résultat aussi fiable que possible.

La signature du certificat de réception sera le point de départ de la garantie contractuelle prévue par les articles 1792 et 2270 du code civil qui est de 10 ans.

L'entretien et la maintenance des éléments d'équipements tels que les chenaux, exutoires de désenfumage, portes, portails ou autres sont à la charge du maître d'ouvrage. La garantie de ces éléments dissociables du bâtiment est d'une durée égale à 1 an.

La garantie ne s'applique pas dans les cas comme les remplacements, réparations qui résulteraient d'une usure normale, d'accident ou de détérioration due à la négligence, de défaut de surveillance, d'entretien et d'utilisation non conforme.

10 _ RETOUR

Aucun retour de marchandise ne pourra être effectué par le client sans notre accord préalable.

11 _ LITIGES ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

A défaut d'accord amiable, tous les litiges relatifs à une commande réceptionnée par notre société relèveront de la compétence des tribunaux du siège social de notre société et cela même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Le droit applicable est le droit français.

Accusé de réception en préfecture
015-241501089-20200514-32-2020-AU
Date de télétransmission : 20/05/2020
Date de réception préfecture : 20/05/2020